



Le 12 octobre 2017

**Par SDÉ, courriel et messenger**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2018-2019**  
**Votre dossier : R-4011-2017 / Notre référence : R054562 ÉF**

---

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite à sa correspondance du 2 octobre 2017 relativement au dossier mentionné en objet.

Le Distributeur désire aviser la Régie de l'énergie (la « Régie ») qu'il anticipe être en mesure de déposer ses réponses à la demande de renseignements n<sup>o</sup> 3 de la Régie et aux demandes de renseignements des quatorze intervenants au dossier au plus tard le mardi 24 octobre 2017. En effet, le Distributeur rappelle que ces demandes totalisent plus de 1 000 questions.

De plus, certaines des équipes travaillant à répondre aux demandes de renseignements s'affairent présentement à la préparation de l'audience prévue les 19 et 20 octobre 2017 dans le dossier R-4009-2017 en plus de répondre à la demande de renseignements n<sup>o</sup> 2 de la Régie reçue le vendredi 6 octobre 2017 dans ce même dossier. D'autres équipes contributives au dossier tarifaire sont également sollicitées pour répondre aux nouvelles demandes de renseignements reçues dans le cadre du dossier R-4000-2017.

Le Distributeur déploie tous les efforts pour déposer ses réponses avant le 24 octobre 2017.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**

ST/sg

c. c. intervenants (par courriel seulement)